



## REMISE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE

La Ville de Matane offre à ses résidents qui en feront la demande, **une remise de vingt-cinq dollars (25 \$)** à l'achat d'un composteur domestique, et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- *La facture d'achat du composteur (achat en 2022)*
- *Une preuve de résidence (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire)*
- *Le présent formulaire dûment complété et signé*

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à [c.stlouis@ville.matane.qc.ca](mailto:c.stlouis@ville.matane.qc.ca) ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- Le programme de remise prend fin le 31 décembre 2022 ou au moment où le montant total de la subvention est atteint.
- Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise
- **Limite d'une remise par immeuble résidentiel**

### Identification

Nom de l'acheteur :

---

Adresse postale :

---

Adresse où le composteur est installé :  
(si différente de l'adresse postale)

---

Numéro de téléphone :

---

Identification de la preuve de résidence :  
(laquelle est jointe au formulaire)

---

### Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

---

Adresse :

---

Date d'achat :

---

**Par la signature de ce formulaire, je m'engage à installer le composteur domestique à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

### Pour information :

Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable

Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : [e.cote@ville.matane.qc.ca](mailto:e.cote@ville.matane.qc.ca)